



COTISATION 2010

L'adhésion donne droit à :

- **L'abonnement au journal** d'information trimestriel "SRH-Info",
- **Des réponses aux questions** concernant l'exercice professionnel,
- **Une assurance décès accidentel-invalidité totale de 15 245 euros** garantie par l'APPA (Association pour les Praticiens Hospitaliers et Assimilés), prenant effet à partir du 01.07.2010 jusqu'au 30.06.2011, **pour les membres du SRH à jour de cotisation 2010 avant le 30.06.2010** (cachet de la poste faisant foi).

Une attestation de paiement de cotisation est adressée **en fin d'année** permettant la **déduction fiscale** de la cotisation.

Joindre un chèque bancaire de **75 euros à l'ordre du SRH**
Adresser le bulletin ci-dessous et le chèque au Trésorier :

Dr Jean-Bernard TUETÉY
Trésorier du SRH
71640 DRACY LE FORT

BULLETIN D'ADHESION

Nom : Prénom :

Adresse professionnelle :
.....

Tél : Fax :

E-Mail :

Activité : Temps Plein Temps Partiel

Activité libérale : Oui Non

Etes-vous adhérent à un syndicat multidisciplinaire : Oui Non
Si oui, lequel : SNAM-HP CPH INPH CMH

ASSURANCE DECES ACCIDENTEL - INVALIDITE TOTALE

Désignation du ou des bénéficiaires :

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Sans précision de votre part, le capital sera versé dans l'ordre de priorité suivant :

1° - Conjoint survivant non divorcé, non séparé de corps. 2° - Descendants de l'assuré.

3° - Ascendants de l'assuré. 4° - Héritiers de l'assuré.

Date et signature